
DESTINATAIRES : Intervenants SAD, des hôpitaux référents et des milieux de réadaptation du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Valérie Blanchard, chef de service, Soutien à domicile SAPA
Isabelle Caron, chef de programme, Accès aux services SAPA
Mélicha Haineault, coordonnatrice, CHSLD Vaudreuil-Dorion et Rigaud

DATE : 2 juin 2020

OBJET : **Déploiement de la phase 2 du Guichet d'accès soins post-aigus (GASPA) SAPA**

La direction SAPA vous informe que le guichet d'accès soins post-aigus (GASPA) poursuit son déploiement. Nous vous rappelons que le GASPA a pour mandat d'orienter les usagers vers les programmes URFI SP, UTRF, PEIO, PEIO+, achats de place (ADP) et UCT du Romanoffe ainsi que les lits temporaires NSA (HBM). Le guichet du MAH a, quant à lui, la responsabilité d'orienter les demandes des usagers pour l'hébergement temporaire.

La centralisation des demandes au pôle 2 (Suroît et Vaudreuil-Soulanges) au GASPA étant maintenant complétée, nous passons en phase 2, **à compter de ce jour**. Cette phase inclut les changements suivants :

- Les demandes des référents doivent dorénavant être formulées en identifiant les besoins des usagers (non plus en identifiant le lieu visé par le référent) de sorte d'utiliser notre parc de lits de façon plus optimale;
Par exemple : *M. Tartampion, 80 ans, s'est présenté à l'hôpital pour dyspnée, faiblesse, détérioration de son état général.*
Besoins identifiés : Augmenter l'autonomie fonctionnelle de l'utilisateur, principalement à la marche et aux transferts et augmenter endurance, force musculaire et équilibre de celui-ci.
- Réception des demandes en lits post aigus à l'adresse du GASPA pour le secteur de Jardins-Roussillon (UTRF Manoir Parent);
- Réception et analyse des demandes en achat de places (Romanoffe) et UCT (Romanoffe) par le GASPA;
- Harmonisation des documents requis pour une demande au GASPA (**voir annexe 1- documents requis**);
- **À compter du 1^{er} juin 2020 : Tarification harmonisée à 15 \$ par jour** à l'ensemble des lits des programmes post aigus, **à compter du jour 31** d'admission de l'utilisateur (excluant les lits en achat de place et UCT Romanoffe);
- **À compter du 1^{er} juin 2020** : Tarification harmonisée à 15\$ par jour à compter du jour 1 pour les lits d'hébergement temporaire, sur tout le territoire;
- Gestion des listes d'attente du GASPA à partir de Trello.

Les demandes doivent être acheminées par DSIE à l'onglet suivant :

- Établissement : CLSC Seigneurie de Beauharnois
- Service : Soins post-aigus CISSSMO

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec les intervenants du GASPA, 7 jours semaine, de 8h à 16h :

- Par courriel : guichet.soinspost-aigus.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca
- Par téléphone : 450-371-0143, poste 3209
- Par télécopieur : 450 371-4689

p.j. : Annexe 1 - Demandes en lits post aigus au GASPA

VB/IC/MH/mel